

Nous avons appris par la presse (comme à l'accoutumée) que le service de ramassage des ordures allait être privatisé. Après l'eau, encore un service public qui rentre dans le giron de Véolia. Petit à petit, notre commune se prive de ses compétences municipales.

Il y a déjà 8 ans, la campagne du maire reposait sur un slogan fort : l'identité revestoise face à TPM. Que reste-t-il de cette identité aujourd'hui ? Après la maison des Comoni confiée à Massalia, le service jeunesse à l'IFAC, l'école de musique au CNR, la crèche à l'association l'île aux enfants, la municipalité a délégué la majorité des services essentiels au fonctionnement du village, sans oublier le service des eaux confié à Véolia depuis 20 ans. De fait, les revestois ne sont plus acteurs principaux de leur vie communale.

Le sort réservé aux associations revestaises en est l'illustration. Le montant des subventions qui leur est octroyé est dérisoire face au 180 000€ accordés à l'IFAC. De plus, suite à une décision de TPM (voir encadré) elles devront payer 300€ pour utiliser la maison des Comoni, maison payée en partie par les impôts des revestois et qui leur échappe aujourd'hui.

Pourtant, les ressources ne manquent pas en interne. Mais elles ne sont pas valorisées : l'association le Regain, pourvoyeuse d'emplois et contribuant à préserver l'environnement du village (entretien des espaces verts) a du mettre la clé sous la porte faute d'une volonté municipale à l'accompagner. L'amicale laïque survit grâce au dévouement de ses bénévoles et se voit attribuer depuis de nombreuses années une maigre subvention de 3000€ alors même que le

nombre d'enfants y participant s'accroît chaque année (en 2009, 60 enfants participent à une dizaine d'activités).

Il est difficile de trouver des salles d'activités pour les associations. Ainsi, l'amicale laïque est contrainte cette année à réaliser sa fête de fin d'année à TOULON au CREP des Lices faute de place aux Comoni. Avec Vous Maintenant avait proposé la construction d'une maison des associations si notre liste avait été élue.

En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, la raison invoquée par le maire est une amélioration du système car il n'était pas en mesure de gérer les personnels lorsqu'ils étaient en maladie. Pourtant, c'est bien là le rôle d'un élu. Gérer, c'est faire face à la difficulté, anticiper les problèmes ; ce n'est pas rechercher la facilité en déléguant au privé ce que l'on n'arrive pas à faire ou que l'on ne veut pas faire.

Suite à la privatisation de l'eau, les tarifs n'ont cessé de croître de manière exponentielle. Or le savoir faire d'une gestion municipale ne consiste-t-il pas à maîtriser les tarifs tout en conservant la qualité d'un service public de proximité?

Nous le constatons dès à présent avec un effet immédiat sur notre facture. En ces temps de crise, la taxe ordures ménagères vient d'augmenter de 9%. Et ce n'est qu'un début! Mais ce n'est pas grave, quoiqu'il arrive le maire pourra se défausser sur la société prestataire.

Nous refusons de voir le village considéré comme un marché ouvert à la sous-traitance. A l'inverse de cette municipalité, nous pensons que c'est avec un service public et des associations locales reconnues que les citoyens revestois peuvent participer au maintien de l'identité du village. Pendant la campagne municipale, Avec Vous Maintenant a proposé un plan de formation et d'accompagnement des personnels municipaux, la remunicipalisation du service des eaux afin de se réapproprier ce bien essentiel.

Le Revest doit se nourrir des énergies des revestois et y rechercher les compétences en interne plutôt que de choisir la sous-traitance comme idéologie municipale.



Dominique Doublet



Jean-Philippe FERAUD



DANS CE NUMÉRO :

PROMENADE DANS LES SENTIERS 2

BATTUS

HISTOIRE DE 2

CRECHE

LA FERME ÉCOLO DU REVEST : 3

SOLAIRE

LE REVEST SOUS TUTELLE? 4

Le Revest-Les-Eaux



PREMIERS ANNIVERSAIRES...

Voilà un an, Ange Musso a été réélu maire du Revest.

Notre association essaie de se tenir au courant de ce qui se passe dans la commune.

Nous avons pu donc constater la mise en œuvre d'une partie de ses engagements : la crèche a ouvert, avec du retard, mais elle fonctionne, la cyber-base aussi...

Nous avons découvert d'autres projets qui avaient été tus pendant la campagne, notamment l'installation d'une « ferme solaire ».

Des circonstances particulières vont entraîner des changements, par exemple pour l'hébergement des gens du voyage, à la Ripelle, à la suite du drame survenu l'été 2008.

Nous peinons cependant à avoir des informations sur ces réalisations ou ces projets. L'opacité règne, les conseils municipaux sont affichés en catimini et aucun compte rendu n'est publié sur le site de la mairie bien moribond. C'est pourquoi, nous avons décidé dorénavant d'en publier les compte-rendus sur notre site <http://avecvousmaintenant.free.fr>. Le bulletin municipal est réduit à une vitrine de l'idéologie municipale

Pour la crèche, par exemple, nous avons rencontré en décembre la jeune directrice, mais elle n'a pas pu répondre à nos questions. Après renseignement, nous devons en faire la demande écrite à l'association « L'île aux enfants » et attendre leur autorisation. Il se trouve que cinq mois après son ouverture, la crèche vient de changer de directrice, nous attendions que la nouvelle connaisse mieux son poste pour solliciter cet entretien. Mais nous ne savions qu'il était si compliqué de poser quelques questions à la directrice d'une crèche associative d'un village...

Le projet de ferme solaire semble positif, mais là encore, on aimerait plus de clarté sur les enjeux et la finalité de cette réalisation.

Enfin, plusieurs lieux nous semblent sensibles, et nous nous interrogeons sur les projets qui y sont attachés : le château de la Ripelle, la Touravelle, le terrain des « Neuf Outins » en face du camp de gitans, propriété de la mairie...

D'autre part, nous voulions évoquer le travail remarquable opéré sur les sentiers revestois, repérés par l'Office du Tourisme, puis nettoyés et balisés par le Conseil Général. Il est à nouveau possible d'emprunter le chemin communal qui permet de découvrir la beauté du Château de Tourris, par exemple.

Notre jeune association a un an, souhaitons-lui résistance et clairvoyance en cadeau d'anniversaire!

Retrouvez ces informations et bien d'autres

(LGV, agenda, réactions au bulletin municipal) sur le site de AAVM

<http://avecvousmaintenant.free.fr>

CONTACTS

• Adresse: 886 Chemin de la salvatte
83200 Le Revest les eaux

• Tel: 06 07 21 89 65

• mail: avecvousmaintenant@free.fr

• site: <http://avecvousmaintenant.free.fr>

REJOIGNEZ « AGIR AVEC VOUS MAINTENANT »

Montant de l'adhésion 10€

Retournez ce coupon à l'adresse:
886 Chemin de la Salvatte 83200 Le Revest

Mme, Mr

Né(e) le

Adresse.....

.....

.....

.....

Mail:

PROMENADE DANS LES SENTIERS BATTUS

Vous avez sans doute remarqué les petits panneaux jaunes et blancs du Conseil Général qui indiquent la position GPS, les directions et les distances pour les promeneurs: ils ont poussé sur plusieurs croisements du village.

Or, si vous quittez parfois le Revest par les sentiers, vous savez que ces petits panneaux ont fleuri dans toute la nature environnante. Ils bordent alors des chemins plus ou moins larges, plus ou moins escarpés, plus ou moins empruntés.

Ils ont été installés par le Conseil Général, après un travail de repérage opéré par les randonneurs de l'Office du Tourisme. Ils guident le promeneur dans sa découverte des collines revestaises et lui donnent même envie d'aller plus loin, vers Solliès d'un côté, le Broussan de l'autre... C'est ainsi que l'on peut monter du barrage vers la Touravelle, hélas murée et « abandonnée », puis grimper jusqu'au col qui amène jusqu'au Château de Tourris, dominant fièrement ses oliviers, puis à la Verrière, au Goudron... bref, mêler la promenade sportive à la découverte d'un vieux chemin communal utilisé autrefois quotidiennement.

Les sentiers ont été débroussaillés avec soin, les panneaux sont visibles mais ne gâchent pas l'environnement, c'est une réussite. A nous de respecter les riverains de ces sentiers, tant les propriétaires bien sûr, qui nous laissent franchir les barrières (qu'il faut refermer avec soin !), que les animaux et la végétation. Bonnes balades !

Le maire est rassuré, devons-nous baisser la garde, laisser le champ libre au tracé du TGV ?



Claire FORCE-MANIVEL



HISTOIRE DE CRECHE

Nous avons écrit à l'association l'île aux enfants délégataire de la crèche afin de réaliser un reportage pour notre bulletin. Voici ci – contre la réponse de son président. On voit ainsi comment fonctionne l'information démocratique dans notre beau village, la voix du maire semblant être la seule qui vaille la peine d'être entendue.

Le bulletin municipal contenait des informations générales. Nous souhaitions connaître les coûts réels de fonctionnement pour les rapprocher des coûts par enfant par an : en moyenne 6500 € (source CEPREMAP Centre pour la Recherche Economique et ses Applications).

A priori, il n'est pas de bon ton pour le citoyen de connaître la réalité hors du bulletin municipal. L'unicité de la source d'information n'aboutit-elle pas à son appauvrissement ?

Le 23 mai 2009, par lettre, nous avons demandé au maire de nous adresser une copie des PV du conseil municipal. A ce jour, aucune réponse.

Le Revest les Eaux le 29/05/2009

**AGIR AVEC VOUS
MAINTENANT**

886 Route de la Salvatte
83200 Le Revest les Eaux

Madame la Présidente,

C'est avec un grand plaisir que j'ai pris connaissance de l'intérêt que vous portez à la crèche l'île aux enfants du Revest et de votre souhait de rédiger un article la concernant.

Toutefois un dossier particulièrement détaillé et conforme à son fonctionnement a été publié dans le numéro 31 du bulletin trimestriel édité par la mairie du Revest les Eaux.

Fort de cette information diffusée sur le territoire, et pris par de nombreuses actions à mener tant sur l'aspect éducatif que sur l'aspect administratif, nous ne pourrions malheureusement pas répondre à votre sympathique demande.

Nous tenons malgré tout à vous remercier pour cette démarche.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Président et par
délégation

Le Directeur de l'association l'île aux enfants

Alain DELCROIX

Pièces jointes :
Copie du dossier paru dans le numéro 31 de la mairie du Revest les Eaux

LA FERME ÉCOLO DU REVEST : SOLAIRE

Sachons saluer, dans ces périodes sombres, les événements futurs qui nous promettent un peu de lumière et de bien-être.

Par exemple, les cultures à énergie continue de la « ferme solaire » promise au Revest.

Sans ironie, sans méchanceté primaire, la liste « Avec vous maintenant » présente aux dernières élections avait projeté de créer une AMAP.

Reconnaissons que la mise en culture de panneaux solaires, ça envoie des éclairs et des rayonnements !.

Sur un sol en friche, les sangliers, les chasseurs, et quelques randonneurs dont nous sommes serions bien ingrats de ne pas en souhaiter les confortables retombées économiques. Écologiques ?

35 Ha de panneaux, protégés par quelques kilomètres de clôture – électrifiée ou non ?-

35 Ha de panneaux avec une ombre portée sur le Faron, plus classe que le TGV ?

35 Ha pour une « électricité verte » qui gonflera le « poumon vert » des Toulonnais ; plus respirant que des pierres sèches ?

35 Ha de sol, définitivement cultivés sans graines OGM, ni

pesticides ? Pour les herbicides, on n'offre pas de garantie.

35 Ha de panneaux en Silicium : importés Made in China, ou élaborés dans notre beau pays.

Oui, Mr le Maire c'est un projet exigeant, c'est une démarche qui mérite réflexions et débats.

Oui, un pédagogue partagerait avec ses concitoyens, soucieux eux aussi de leur avenir ; soucieux de pouvoir exprimer leur point de vue et ça rend plus improbable « qu'il y aura des gens qui seront contre cette installation » !

Vous ne pouvez prétendre semer seul la racine du bien commun.

L'homme seul sur la photo de Var Matin du 27/09/2008 qui signe pour nous manque singulièrement de lumière démocratique.



S'il ne faut pas être sceptique quand des propositions d'avenir sont choisies c'est un devoir politique de ne pas se satisfaire de ceux qui prétendent connaître seul la voie à suivre.

Gérard Alamome

Sur ce sujet, nous avons écrit au maire pour lui faire part de nos propositions concernant la manne financière que recevrait la commune. Voici la réponse qu'il nous a adressée. Nos propositions ne relevant pas de l'utopie mais bien de projets concrets, nous ne sommes pas sans ignorer qu'ils sont aisément réalisables si l'on est convaincu de l'urgence d'agir en la matière. L'heure n'est plus à la polémique mais au volontarisme. A suivre...

AGIR AVEC VOUS MAINTENANT (Association loi 1901) Le Revest-les-Eaux, le 23 mai 2009

886 ROUTE DE LA SALVATTE
83200 LE REVEST LES EAUX

A Monsieur le Maire de Le Revest-les-Eaux

Monsieur le Maire,

L'année dernière, plus de 300 Revestois ont adhéré à notre projet en votant pour la liste « Avec vous maintenant ». Malheureusement le mode de scrutin ne nous a pas permis de posséder des élus au sein du conseil municipal pour exercer notre représentativité et avancer nos propositions. Nous avons décidé de continuer notre action au sein d'une association.

Nous avons appris par la presse qu'un projet de ferme solaire de 35 hectares était à l'étude. Un des axes principaux de notre projet étant le développement durable, nous ne pouvons qu'apprécier cette initiative. Nous resterons cependant vigilants par rapport à son impact sur l'environnement local.

D'après les informations en notre possession, la location du terrain communal devrait rapporter 3000€ par hectare soit un total de 105 000€ pour la commune (la taxe professionnelle devant être perçue par TPM, s'il en reste après les annonces du président).

Nous avons noté que dans vos écrits, la question du développement durable était une de vos préoccupations. C'est pourquoi il nous semble judicieux d'affecter cette nouvelle ressource annuelle à des projets portant sur ce thème :

- logements sociaux aux normes d'éco-construction
- mise en place de solutions durables sur les bâtiments et équipement municipaux (isolation, panneaux solaires...)
- favoriser l'implantation d'entreprises à activité environnementale (éco-construction, AMAP)
- formation et spécialisation d'un agent municipal à la démarche développement durable capable d'accompagner et de conseiller les citoyens revestois dans leurs démarches.
- choix de véhicules municipaux dits « propres »

Nous sommes intimement convaincus qu'il appartient aux collectivités locales de donner l'exemple dans le domaine du développement durable en initiant les projets et en accompagnant les citoyens dans leurs démarches personnelles.

En espérant que vous partagez la même conviction et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations citoyennes.

MAIRIE DE
LE REVEST LES EAUX

REPUBLICQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Le 5 juin 2009

MONSIEUR LE MAIRE
DU REVEST LES EAUX

à
Madame La Présidente
Agir avec nous maintenant
886 Route de la Salvatte
83200 LE REVEST LES EAUX

AM/SS n°10

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part de ma satisfaction en apprenant que vous appréciez notre initiative concernant notre projet de ferme photovoltaïque au Revest. En ce qui concerne votre « vigilance », n'ayez crainte ; je suis né au Revest, je connais le site pour le parcourir régulièrement à pied, à VTT ou à cheval, je suis le Président du comité de pilotage des sites Natura 2000 de l'agglomération ; je peux vous garantir que la protection de l'environnement de notre belle commune est et restera ma priorité.

Quant à vos autres questions, vous n'êtes pas sans ignorée qu'elles sont parties intégrantes de notre programme pour le Revest. Notre seule différence, de taille : c'est qu'elles seront menées avec pragmatisme et pas dans l'utopie.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma sincère considération.

Le Maire
Arège MUSSO